

FICHE DE RENSEIGNEMENT/D'INSCRIPTION

1- Nom du cabinet, du bureau d'études ou du consultant.....

.....
.....
.....

2- Domaine de compétences du cabinet du bureau d'études ou du consultant.....

.....
.....
.....

3- Date et lieu de constitution du cabinet ou du bureau d'études.....

.....
.....
.....

4- Références administratives et légales du cabinet ou du bureau d'études.....

.....
.....
.....

5- Nombre d'experts permanents.....

Nombre de consultants seniors Ancienneté de.....àans

Nombre de consultants juniors Ancienneté de.....àans

6- Expériences professionnelles :

Nombre de travaux de consultants réalisés au cours des cinq dernières années, par domaine de compétence, à titre principal ou associé.....

.....
.....
.....

7- Principaux clients (si possible, joindre les certificats de bonne fin d'exécution).....

.....
.....
.....

8- Structures ou personnes de référence à contacter en cas de besoin.....

.....
.....
.....

9-Siège social du cabinet ou du bureau d'études.....

Pays..... Ville.....

Email..... Boite Postale.....

Tel..... Tel portable.....

10-Représentation au Bénin (pour les cabinets issus de la diaspora).....

.....
.....
.....

11- Pièces à fournir :

Demande d'inscription

Curriculum vitae du directeur du cabinet ou bureau d'études ou du consultant

Je certifie sincères les informations ci-dessus

Lieu et date

Signature

Identité du signataire

REPUBLICQUE DU BENIN

MINISTERE DE LA REFORME ADMINISTRATIVE ET INSTITUTIONNELLE

PROJET D'APPUI A LA REFORME ADMINISTRATIVE ET INSTITUTIONNELLE

TERMES DE REFERENCE

**ELABORATION DU REPERTOIRE DES COMPETENCES
DISPONIBLES AU BENIN ET AU NIVEAU DE LA DIASPORA**

Juillet 2010

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans le cadre de l'exécution de leurs missions, les structures de l'Administration publique béninoise recourent aux services des cabinets de consultants. Les relations contractuelles qui lient ainsi les personnes morales de droit public aux entreprises du secteur privé s'amplifient de nos jours en raison du libéralisme économique en cours au Bénin marqué par un partenariat de plus en plus actif entre le secteur public et le secteur privé.

Toutefois, il importe de noter l'existence de nombreux cabinets qui ne répondent pas toujours aux exigences scientifiques en matière de spécialisation et qui sont néanmoins adjudicataires de commandes publiques pour lesquelles des compétences avérées sont requises. Ainsi, en l'absence d'un répertoire assez fourni et actualisé des compétences et capacités disponibles, la commande publique ne bénéficie pas toujours des vertus de la libre concurrence.

Cette difficulté à laquelle sont confrontées les structures de l'Administration publique est également vécue par les décideurs du secteur privé et de la coopération internationale qui ressentent eux aussi le besoin de recourir aux cabinets de consultants, mais manquent de références fiables.

En outre, il existe au niveau de la diaspora une multitude inconnue de compétences qui ne cherche qu'à se mettre au service de la nation.

C'est pour remédier à cette situation que le Gouvernement du Bénin, à travers le Ministère de la Réforme Administrative et Institutionnelle, cheville ouvrière des actions de modernisation de l'Etat, envisage de mettre à la disposition des gestionnaires tant du public que du privé, un « Répertoire des compétences disponibles au Bénin et au niveau de la diaspora ».

II-OBJECTIFS

L'objectif général de l'opération est de créer les conditions générales de la valorisation des compétences nationales pour le développement socioéconomique du Bénin.

Plus spécifiquement, il s'agira de :

- Identifier au plan national et au niveau de la Diaspora les cabinets, bureaux d'études et consultants régulièrement constitués comme tels, et susceptibles de participer aux appels à concurrence au Bénin ;

- établir un répertoire des compétences nationales conformément à la nomenclature des qualifications et familles professionnelles de l'Organisation Internationale du Travail ;
- rendre accessible l'expertise béninoise établie à l'intérieur du territoire national et hors du pays ;
- promouvoir les vertus de la concurrence dans la commande publique et privée ;
- assurer une meilleure lisibilité des compétences dans le domaine de la consultation.

III- RESULTATS ATTENDUS

Les travaux permettront de rendre disponible un état signalétique, par famille professionnelle, des compétences existantes au Bénin et au niveau de la Diaspora. Ledit état devra renseigner sur toute information susceptible de permettre une bonne accessibilité aux cabinets ;

IV- DESCRIPTION DES TÂCHES

Le répertoire sera réalisé par la Cellule d'Appui Stratégique à la Réforme Administrative et Institutionnelle qui réalisera les tâches ci-après :

- recenser les différents secteurs d'activités professionnelles ; conformément à la nomenclature du Bureau International du Travail ;
- répertorier par famille professionnelle les cabinets existants conformément à une typologie appropriée ;
- recenser les cabinets relevant de chacune des qualifications et familles professionnelles conformément à la fiche de renseignements élaborée à cet effet ;
- procéder à l'analyse des données recueillies et à la classification des différents profils professionnels recensés ;
- élaborer le répertoire proprement dit ;
- faire valider les rapports d'étape et final par un comité ad' hoc à mettre en place.

V-METHODOLOGIE ET MODALITES DES TRAVAUX

Les travaux se dérouleront en quatre phases ainsi qu'il suit :

- les travaux préparatoires et le cadrage de l'étude ;
- la collecte des données ;
- l'exploitation des données et la production du répertoire ;
- la restitution au comité ad' hoc des rapports d'étape et final ;
- la prise en compte des amendements éventuels,
- la production et la publication du répertoire.

En vue de la collecte des données, un avis sera publié par voie de presse pour inviter les cabinets de consultants établis sur le territoire national à adresser leur demande d'inscription au secrétariat du Ministère de la Réforme Administrative et Institutionnelle sis à Cotonou, Cadjèhoun, immeuble face CODIAM ; 01BP 3010 Cotonou ; téléphone 21-30-80-14 et 21-30- 80-24 ; fax : 21- 30-56-15 ; site web : [www. mrai. Gouv. Bj](http://www.mrai.Gouv.Bj) dans la période du 16 au 30 août 2010.

Le recensement des compétences disponibles au niveau de la diaspora se fera par le canal des représentations diplomatiques et consulaires du Bénin que saisiront les services compétents du Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine, de la Francophonie et des Béninois de l'Extérieur.

La validation du répertoire sera fondée sur une démarche participative qui permettra d'améliorer le document par la contribution de plusieurs acteurs notamment les représentants de l'administration publique, des Institutions et du secteur privé.

VI-DOCUMENTS CONSTITUTIFS DU DOSSIER D'INSCRIPTION

Les cabinets concernés seront invités à produire un dossier d'inscription comprenant les pièces ci-après :

- Pour les cabinets et bureaux d'études (personnes morales) :
 - une fiche de renseignement et d'inscription ;
 - les pièces justifiant la qualification et la famille professionnelles du cabinet de consultant ou du bureau d'étude ;
 - copies des curricula vitae du directeur et des membres de l'équipe du cabinet ;

- les références administratives et légales attestant l'existence juridique du cabinet ou du bureau d'étude ;
- les attestations de service fait et de satisfaction délivrées par les cocontractants.
- Pour les consultants indépendants
 - une fiche de renseignement et d'inscription ;
 - les pièces justifiant la qualification et la famille professionnelles du consultant;
 - copie du curriculum vitae du consultant ;
 - les attestations de service fait et de satisfaction délivrées par les cocontractants.

VII-CALENDRIER D'EXECUTION

La Cellule d'Appui Stratégique à la Réforme Administrative et Institutionnelle dispose de soixante (60) jours pour faire aboutir le processus d'élaboration du répertoire.